

Accueil>NOT BETA>**Répertoires d'entreprises au niveau européen**

### Répertoires d'entreprises au niveau européen

La présente rubrique expose brièvement la coopération entre les registres du commerce ou des sociétés au niveau européen.

#### **Interconnexion des registres du commerce ou des sociétés dans l'UE**

Depuis juin 2017, les registres du commerce ou des sociétés de tous les pays de l'UE sont interconnectés.

Cela signifie que:

vous pouvez [rechercher des informations au sujet des sociétés](#) enregistrées dans n'importe quel pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, les registres peuvent échanger des informations relatives aux succursales étrangères et aux fusions transfrontières des sociétés.

Ce système - **système d'interconnexion des registres du commerce ou des sociétés** (BRIS) - est le résultat d'efforts conjoints déployés par les gouvernements des États membres de l'UE et la Commission européenne.

#### **Bases juridiques**

[Directive 2017/1132/UE](#)

[Règlement \(UE\) 2015/884](#)

Dernière mise à jour: 06/10/2020

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.